

tenue par Monsieur GRABOY-GROBESCO, Juge des Référés
En présence de Madame OLIVA-GERMAIN, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500409	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre GRABOY-GROBESCO
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire	REFERE SUSPENSION – Demande de prononcer la suspension de l'exécution de la décision n°3647-2025/VR/DRH3 du 2/06/2025 par laquelle le vice-recteur de la Polynésie française lui a infligé une sanction disciplinaire pour faute grave du 3ème groupe,		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur A.. B..	Maître HELLEC Teremoana	
Défendeur	HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE	Le haut-commissaire	

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 20/08/2025
Le président du tribunal